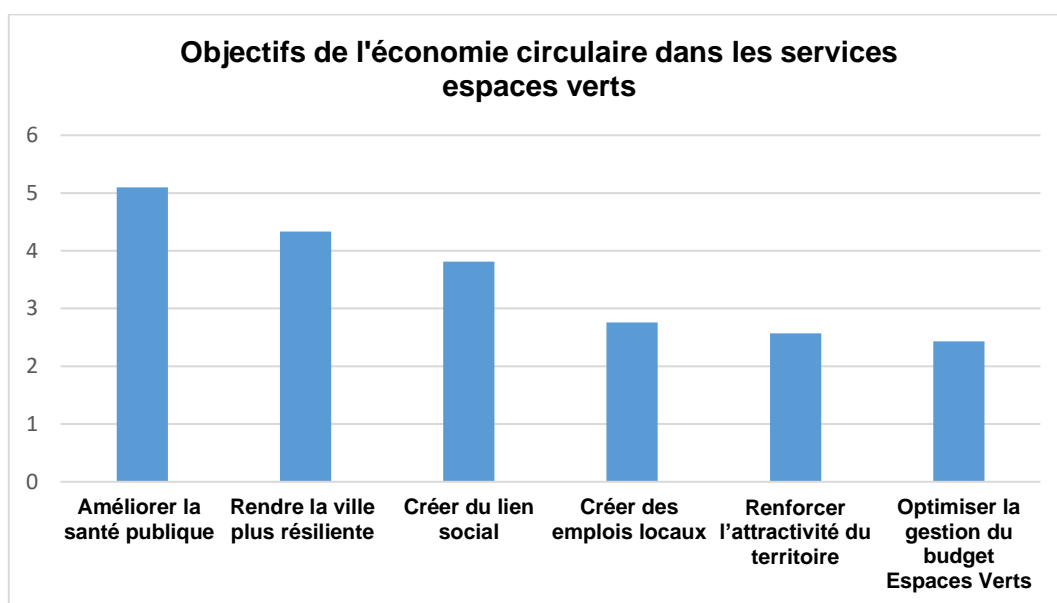


NOUVELLE ETUDE DE L'OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES

Les espaces verts : moteurs d'économie circulaire dans les collectivités ?

Paris, le X novembre 2018 – [L'Union Nationale des Entreprises du Paysage \(Unep\)](#), en partenariat avec [Hortis](#), les responsables d'espaces nature en ville, dévoile ce jour les résultats d'une nouvelle étude menée dans le cadre de l'[Observatoire des villes vertes](#). Pour cette 7^e enquête, les villes du panel de l'Observatoire ont été interrogées sur la façon dont leurs services espaces verts appréhendent l'économie circulaire dans le cadre de leurs activités. Les résultats de cette étude sont très encourageants : la quasi-totalité des villes interrogées ont mis en place un plan d'actions visant notamment à réduire et valoriser leurs déchets verts. Les collectivités interrogées sont également nombreuses à faire de leurs espaces verts un élément clé de la sensibilisation des citoyens à l'économie circulaire : l'entretien des espaces naturels urbains devient ainsi le point de départ d'une démarche globale vers la ville résiliente de demain.

Santé publique et environnement, les deux piliers des politiques d'économie circulaire des directions d'espaces verts



Source : Unep, Observatoire des villes vertes, novembre 2018

Interrogées sur ce que devrait être l'objectif principal d'une politique d'économie circulaire appliquée aux espaces verts urbains, les villes du panel de l'observatoire sont nombreuses (**10 sur 21**) à citer **l'amélioration de la santé publique, notamment à travers la réduction de l'impact environnemental de la gestion de ces espaces**. La valorisation des déchets verts figure ainsi au premier plan des actions d'économie circulaire déployées par les collectivités du panel. **Rendre la ville plus résiliente** est également un objectif majeur pour les collectivités dans leurs démarches d'économie circulaire, pour **8 villes interrogées sur 21**.

Les résultats de cette enquête sont donc rassurants quant au niveau d'implication environnementale des directions espaces verts des collectivités qui voient notamment la valorisation du végétal comme un axe de progression majeur vers la ville résiliente de demain, au-delà des intérêts budgétaires (qui apparaissent au dernier rang des leviers plébiscités).

Ces considérations d'ordre environnemental priment également pour les collectivités interrogées dans leurs critères de sélection des entreprises avec lesquelles elles contractualisent pour l'entretien et la gestion de leurs espaces verts. La quasi-totalité des villes interrogées - **19 sur 21** - déclarent **choisir en priorité des prestataires dotés d'une politique de développement durable**.

17 collectivités du panel sur 21 déclarent en outre être **sensibles à la formation des personnels de leurs entreprises contractantes** aux enjeux et techniques de limitation des déchets et valorisation de ceux-ci.

Les espaces verts : un levier pour fédérer les citoyens et les acteurs locaux autour des enjeux liés à l'économie circulaire

Pour près d'un tiers des services espaces verts (**6 villes sur 21**), un des enjeux principaux de leur politique d'économie circulaire est de **créer du lien social** et de **favoriser la mise en réseau et la coopération** de l'ensemble des parties-prenantes de l'économie locale, des grandes entreprises, au tissu associatif et citoyen. La quasi-totalité des villes du panel déclarent ainsi impliquer les citoyens dans leurs démarches d'économie circulaire appliquées aux espaces verts : elles sont **20 sur 21** à avoir mis en place des **actions de sensibilisation des citoyens** sur la gestion durable des jardins et des espaces naturels. La ville d'Orléans a par exemple lancé un réseau de guides-composteurs bénévoles et propose ponctuellement des ateliers de perfectionnement autour de la gestion alternative des déchets/ressources vertes et de la conception de jardin générant peu de déchets.



© Ville d'Orléans

« Les espaces verts – desquels plus de 8 Français sur 10 déclarent vouloir vivre à proximité ⁽¹⁾ - sont un excellent moyen de fédérer les habitants autour de l'économie circulaire. Les villes du panel de l'Observatoire des Villes Vertes étant particulièrement en avance sur les enjeux de résilience et de végétalisation urbaine, nous pouvons être optimistes quant au fait qu'elles servent de modèles et ouvrent la voie à d'autres collectivités » analyse Jean-Pierre Gueneau, directeur d'Hortis.

L'économie circulaire appliquée à la gestion des services espaces verts permet également de dynamiser la coopération entre les acteurs locaux : près de la moitié des villes (**9 villes sur 21**) indiquent demander à leurs partenaires de **s'approvisionner localement** chaque fois que possible.

(1) Étude Unep – IFOP 2016 « [Ville en vert, ville en vie](#) »

Le savoir-vert, clé de voûte de la mise en pratique de l'économie circulaire dans la gestion des espaces verts urbains

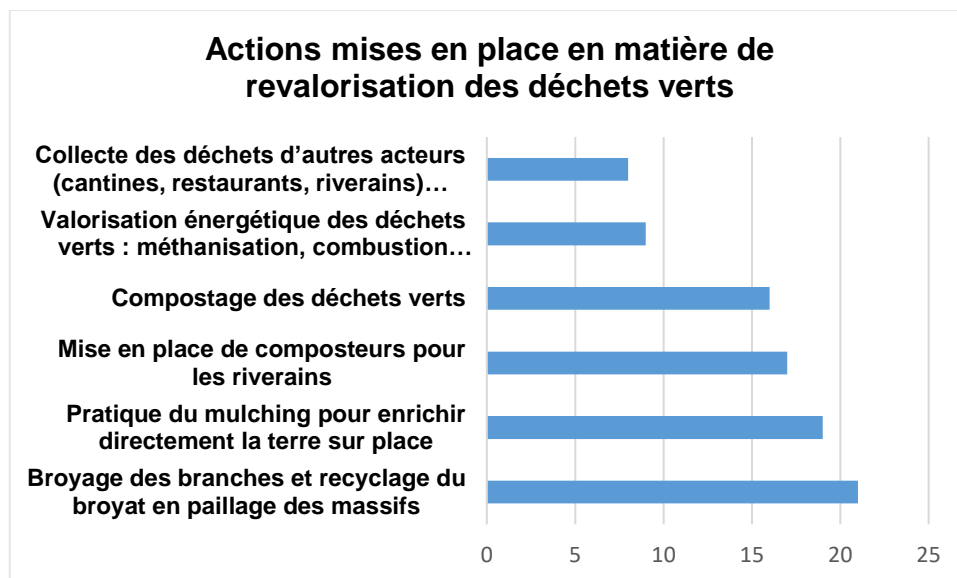


Source : Unep, Observatoire des villes vertes, novembre 2018

Dans la pratique, les collectivités interrogées déclarent avoir mis en place différentes actions pour favoriser l'économie circulaire dans la gestion de leurs espaces verts, au premier rang desquelles **l'implantation réfléchie des végétaux** pour réduire les besoins en arrosage (**19 villes sur 21**) et **la taille douce des arbustes** pour réduire le volume des déchets verts (**19 villes sur 21** également). **Le choix de végétaux locaux** nécessitant un entretien moindre est également très répandu parmi les villes du panel (**16 villes sur 21**).

« **Le savoir-vert est crucial pour la mise en place d'une stratégie d'économie circulaire au sein des directions d'espaces verts des collectivités. Connaissance des végétaux adaptés aux lieux, maîtrise des techniques optimales de taille et d'élagage : autant de compétences clés si l'on souhaite réduire l'impact environnemental de la gestion des espaces verts. Les professionnels du paysage, dotés de toutes les compétences techniques, sont des interlocuteurs privilégiés pour accompagner les collectivités dans leur transition verte et leurs démarches d'économie circulaire appliquées aux espaces verts** » indique Catherine Muller, Présidente de l'Unep.

Valorisation des déchets verts : un pas vers la ville résiliente de demain ?



Source : Unep, Observatoire des villes vertes, novembre 2018

La quasi-totalité des villes du panel déclare avoir mis en place des actions pour valoriser leurs déchets verts : ces résultats encourageants témoignent d'un réel dynamisme dans la transition vers davantage de résilience. **Les déchets verts sont ainsi désormais de plus en plus perçus comme une ressource à valoriser** : c'est une avancée en direction d'une économie circulaire adaptée à la gestion efficiente des espaces verts des collectivités.

Ainsi **la ville de Limoges** récupère les troncs d'arbres abattus pour en faire du mobilier urbain disposé dans les parcs et jardins de la ville.

Les villes de l'observatoire ont donc fait le choix de « filières vertes » circulaires très intégrées, **en privilégiant la réinjection des déchets verts dans le circuit d'entretien et d'aménagement** paysager, plutôt qu'en misant sur l'exploitation énergétique.



Aire de compostage ©Ville de Marseille



Zone de compostage ©Ville de Paris

« **Ces résultats témoignent d'un véritable changement de perception dans la gestion des espaces verts en milieu urbain : les déchets verts ne sont plus "subis" mais considérés comme une matière s'intégrant au sein d'un processus global de traitement et de valorisation de la matière organique.** » conclut Catherine Muller, Présidente de l'Unep.

Pour échanger avec un porte-parole sur les résultats de l'Observatoire, cliquez [ICI](#).



À propos de l'Observatoire des villes vertes : www.observatoirevillesvertes.fr

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagements paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



À propos d'Hortis : <http://www.hortis.fr>

Hortis regroupe les responsables des services espaces verts de toute la France. L'objectif du réseau est de représenter et défendre les intérêts de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville dans le secteur public. Hortis est également engagé pour la professionnalisation (échanges de bonnes pratiques, formations...) et pour la valorisation des expertises des directions des espaces verts.

CONTACTS PRESSE :

Hopscotch

Bertille Gauthier / Camille Paplorey

01 41 34 22 51 / 01 58 65 01 03

bgauthier@hopscotch.fr / cpaplorey@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Amélie Deraedt

01 42 33 88 62

aderaedt@unep-fr.org